

Un mariage ?

C'est un beau mariage! Une belle robe, un beau costume, une belle fête avec des invités. Ca c'est le côté familial, amical ou social d'un événement que l'on ne célèbre pas si souvent.



pour quoi faire ?

Oui mais non. Le mariage c'est d'abord une protection pour les deux conjoints : c'est un contrat légal, défini par l'État, entre deux personnes, qui établit des droits et obligations pour chacun.

Si vous vivez en couple mais n'êtes pas mariés, ce que vous avez construit ensemble n'est pas la propriété du couple mais selon les situations la propriété de l'un ou de l'autre et par extension d'ayants droits autres que le conjoint, puisque le lien de chacun reste alors celui qui l'unit à sa famille originelle.

Alors parlons de choses tristes. Nous voyons très souvent hélas des séparations. Une séparation est souvent douloureuse et même lorsqu'elle est une délivrance, mettre de l'ordre dans ce qui a été créé pendant la vie en commun est difficile. Et lorsqu'il n'y a pas d'acte de mariage, tout peut être perdu.

Alors venez en jean, ou en short et en baskets mais MARIEZ VOUS. Ce n'est pas très long à préparer et la cérémonie ne prend qu'une demi-heure mais à la sortie vous avez une assurance (même si ça ne couvre pas tout) A tantôt 😊

Aux Pays Bas, un mariage décontracté !

Un couple a demandé à un ami, officier d'état civil, une cérémonie de mariage décontractée. Voilà ce que cela donne, avec ChatGPT.

«Promettez-vous d'être aux côtés de votre conjoint aujourd'hui, demain et pour toujours ?» «De rire ensemble, de grandir ensemble et de vous aimer quoi qu'il arrive ?» «De continuer à vous soutenir, à vous taquiner, à vous accrocher l'un à l'autre, même dans les moments difficiles ?»

Le couple a été déclaré «mari et femme, et avant tout une équipe, un couple fou, l'amour de l'autre et le foyer de l'autre!»

Bon, bien sûr il faut aussi utiliser les textes de la loi car ils font foi.

Et un vieux dicton normand !

Si tu veux être heureux un jour, baise
ta mie
un mois, tue tin cochon
un an, marie té
toute vie, fé té curé

Bon bien sûr de nos jours pour ce job là, ya d'la place, mais on bosse beaucoup, c'est pas trop bien payé et c'est pas facile

Les vœux d'Authou pour 2026

Outre le plaisir de fêter reines et rois avec un morceau de galette, ce moment de convivialité permet aussi de se rappeler quelques événements importants de 2025 et de penser à l'année qui vient.

Et il convient en premier de remercier celles et ceux qui ont animé la vie de la commune, bien sûr les membres du comité des fêtes ou de l'association des anciens combattants et plus largement tout ceux qui ont apporté leur pierre pour contribuer à cette animation.



Une reine bien entourée

Sur 2025, parmi les événements qui ont occupé les esprits, on peut citer le déménagement de la mairie, le feuilleté des poubelles, les réserves d'eau pour la lutte contre l'incendie, une boîte à livres. L'éclairage public a été confié à partir du 1^{er} janvier 2026 au SIEGE 27, Syndicat Intercommunal de l'Electricité et du Gaz de l'Eure. Une information sur la cybermalveillance a été faite par les gendarmes, le repas des anciens, l'après-midi communale, l'Arbre de Noël, le concert dans l'Eglise. Le défibrillateur a été réinstallé dans l'abri près de la boîte à livres.

Pour 2026, les points d'attention que l'on peut avoir à l'esprit en ce début d'année, sont la qualité de l'eau, les excès de vitesse, se faire recenser pour les jeunes, et bien sûr VOTER !

L'avenir, à bien des égards, n'est pas rose, que ce soit dans les jeux politiques, ou à nos portes avec la guerre en Ukraine, terrible pour ceux qui y sont directement confrontés, ou avec les multiples péripéties trumpiennes déstabilisatrices. Pourtant notre économie se maintient. Mais il faut se préparer à affronter, pour ne pas parler du pire, par exemple des paralysies informatiques comme on en a vu toucher de très grosses entreprises récemment et cela peut être un blocage de l'approvisionnement des supermarchés, ou des machines pour prendre de l'argent ...

Dans cet environnement, il faut garder confiance dans nos institutions et ceux et celles qui les animent. Bien sûr il y a des politiques qui mettent les mains dans le pot de confiture, et ce sont en général ceux qui critiquent les autres fortement voire parfois violemment, au lieu de jouer collectif, mais il y a aussi des gens qui pensent au bien de la nation, au vivre ensemble, et c'est pour cela que notre économie se tient, tant bien que mal. Alors bonne faim d'année !

Principaux éléments de la réunion du conseil municipal du 23 janvier

Le compte-rendu complet est affiché en mairie

1. Don en numéraire : le conseil autorise la commune à recevoir un don en numéraire
2. Pose de panneaux en entrée et sortie du village : un point a été fait avec le service de l'équipement du département pour définir les points où poser ces panneaux ; il faudra ensuite établir des devis qui devront être votés avec une délibération globale définissant l'agglomération ; compte tenu de l'absence de maison bordant la rue noire, celle-ci ne pourra être limitée à 50kms
3. Miroirs en sortie de propriété sur la route : ces miroirs sont à la charge des propriétaires concernés, après accord sur l'emplacement avec la commune
4. Conteneurs installés au cimetière pour les déchets : terre, plastique, céramique ; merci de respecter ce tri
5. Défibrillateur : il est installé avec l'armoire à livres, au pignon de la mairie ; il n'y en a plus à l'ancienne mairie
6. Suivi budgétaire : une première analyse grossière montre que nous avons un résultat positif en fonctionnement
 - Charges de 155K€ pour 178K€ au budget ; il faut analyser poste par poste pour identifier les charges manquantes (par exemple les frais de scolarité de Brionne)
 - Recettes de 212K€, dont 15K€ de remboursement d'une avance versée à la Communauté de communes lors de la création d'un service mutualisé pour la scolarité et qu'Authou a quitté suite à fermeture de l'école; hormis ce remboursement, les recettes sont de 198K€ (évolution à analyser par rapport aux années précédentes)
 - Résultat en fonctionnement corrigé du remboursement : 43K€ avant analyse, soit 22% des recettes
7. Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) : un nouveau plan est lancé par la communauté de communes pour finalisation d'ici 2 ans ; ce plan sera plus difficile que le précédent du fait de contraintes supplémentaires notamment sur la diminution des surfaces constructibles. Son élaboration demandera des efforts conséquents
8. Rambarde du pont de la croix blanche : elle a été détruite lors d'un accident de voiture heureusement sans blessé ; la commune attend un retour de l'assurance pour savoir la prise en charge ; soyez prudent en passant le pont

Lycée des métiers Risle Seine Journée portes ouvertes

ÉCOLES AMBASSADRICES

Automobile

- BAC PRO MVVL
- CAP MVVL
- 2nde MMV
- BAC PRO MMA
- CAP MMA
- BAC PRO CAR
- CAP CARROSSIER
- CAP CONNEXE

Industrie

- CAP EL
- BAC PRO MELEC
- 2nde MTNE
- BAC PRO MSPC
- 2nde PMIA
- BTS MSSP

Santé

- BAC PRO AGORA
- 2nde GATL
- BTS ASSURANCE

Agriculture

- BAC PRO MVVL
- CAP MVVL
- 2nde MMV
- BAC PRO MMA
- CAP MMA
- BAC PRO CAR
- CAP CARROSSIER
- CAP CONNEXE

Portes Ouvertes

Samedi 21 Mars 2026

de 9h00 à 12h00
& de 13h30 à 16h00

Rue des déportés - 27500 Pont-Audemer - Tél. 02 32 41 46 55

Le centre de secours et de lutte contre les incendies de Pont-Authou communique

A fin 2025

- 20 Sapeurs-Pompiers Volontaires et 49 819 heures de disponibilités (hors formations : maintien des acquis, avancement et spécialisation)
- 1 école d'un effectif de 15 JSP
- 621 sorties de secours (560 en 2024, +10.9%)
 - 119 Incendie
 - 403 Secours à la personne
 - 52 Secours routier
 - 47 Interventions diverses
- 649 sorties d'engins (587 en 2024 +10.6%)
 - 9 Camion Citerne Feux de Forêt (CCF)
 - 19 Camion Citerne Grande Capacité (CCGC)
 - 37 Fourgon Pompe Tonne (FPT)
 - 121 Véhicule de Liaison Radio (VLR)
 - 355 Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes (VSAV)
 - 108 Véhicule Tout Usage (VTU)

L'objectif 2026 est de continuer le recrutement afin de renforcer les effectifs et d'augmenter notre capacité de réponse opérationnelle.

Elections municipales les 15 et 22 mars

**Le bureau de vote sera à l'endroit habituel :
l'ancienne salle des mariages,
près de l'ancienne mairie**